

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIMIMOUN
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF : 422024000049252

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Il est porté à la connaissance des bureaux d'études concernées par le concours National Restreint D'architecture N° **94/2025**, lancé le: **07/12/2025 (ANEPA N° 2516038054)** par la Direction des équipements publics de la wilaya de Timimoun en vue de :

OPERATION : *Etude, Suivi Et Réalisation D'une Ecole primaire Type 2 Au Niveau Du Site 45L P L+ 100L S+280 H R G à ksar Elbarka, Commune de Deldoul, wilaya de Timimoun (Cités D'habitat Intégrées 2026).*

Que le projet est attribué provisoirement comme suit :

BUREAU D'ETUDE	N.I.F	NOTE TECHNIQUE	NOTE PRESTATION	NOTE GLOBALE	MONTANT en TTC	Délai	OBS
BET AROUSSI ABDELMALEK	19001220002715000180	12	78.16	90.16	13 230 000.00 DA	ETUDE :03 MOIS	MIEUX DISANT

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, sont appelés de se rapprocher du service contractant au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit

Un délai de dix (10) jours, à partir de la première parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires non retenus pour introduire auprès de la commission des marchés publics (Secrétariat de la wilaya de Timimoun) leurs recours relatifs à l'avis d'Attribution Provisoire du projet sus- cité.

ALGERIE 54

ANEPA 2616001978

22 JANVIER 2026